

# Contrat de Location de voiture

## Le locataire

Prénom et Nom :

Téléphone :

Adresse :

Né(e) le :                      à

Permis:

Au départ de :

Au retour de :

Du :                      Au :

Kilométrage départ :

Rendu le :

Kilométrage retour :

## Le propriétaire

Prénom et Nom :

Téléphone :

Adresse :

Né(e) le :                      à

Marque véhicule :

Modèle :

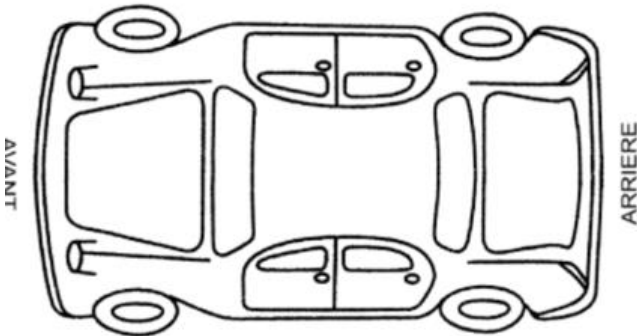
Assurance :

Immatriculation :

Mise en circulation :

Forfait ( FCFA )	Nb de jours	Total	Forfait	Jours sup.	Total
Forfait Kms	Nb de jours	Total Kms	Kms suppl.	Coût/km	Total

## DEPART :



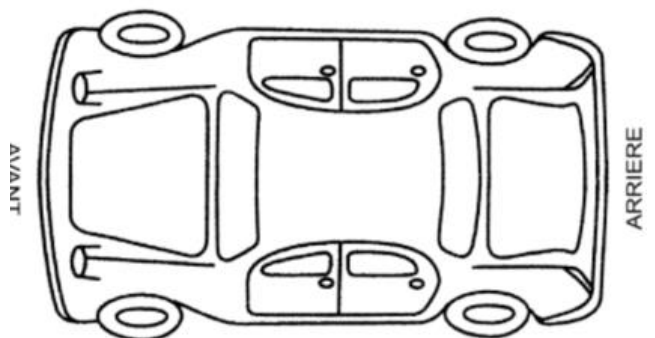
✓Griffe

× Coup

## RETOUR :

✓Griffe

× Coup



Signatures Départ

Loueur / Locataire

Signatures Retour

Loueur / Locataire

J'approuve les conditions générales au verso.

## Contrat de Mise en Location et/ou Vente de Véhicules via la Plateforme HADA CARS

Ce contrat établit les **termes et conditions** entre le **Loueur/Vendeur** (propriétaire du véhicule) et la **Plateforme HADA CARS**.

En utilisant la Plateforme pour louer ou vendre son véhicule, le Loueur/Vendeur accepte les termes suivants.

### 1. Objet du Contrat

Le Loueur/Vendeur met son véhicule à disposition sur la Plateforme à des fins de **location** et/ou de **vente** selon les termes définis ci-dessous. Ce contrat régit les obligations du Loueur/Vendeur, de la Plateforme et du Locataire/Acheteur.

### 2. Obligations du Loueur/Vendeur

#### 2.1. Propriété et conformité du véhicule

Le Loueur/Vendeur atteste être le **propriétaire légitime** du véhicule ou disposer des droits nécessaires pour louer ou vendre ce dernier. Le Loueur/Vendeur s'engage à :

- Mettre à disposition un **véhicule en bon état de fonctionnement**, sécurisé, et conforme aux normes légales en vigueur.
- Fournir à la Plateforme une **description exacte** du véhicule (marque, modèle, kilométrage, état, etc.).
- Disposer de **tous les documents légaux** nécessaires (carte grise, certificat de contrôle technique à jour, etc.).

#### 2.2. Assurance

Le Loueur/Vendeur doit :

- Fournir une **assurance valide couvrant la location** du véhicule à des tiers. Une copie de la police d'assurance sera transmise à la Plateforme.
- Maintenir le véhicule assuré pour toute la durée de la mise à disposition sur la Plateforme.

En cas de vente du véhicule, il s'engage à informer le futur propriétaire de l'obligation d'assurer le véhicule dès l'achat.

#### 2.3. Prix de location et/ou de vente

Le Loueur/Vendeur fixe le **prix de location** ou de **vente** de son véhicule selon les conditions convenues avec la Plateforme. Toutefois, la Plateforme se réserve le droit de recommander des ajustements tarifaires pour rester compétitif.

#### 2.4. Disponibilité du véhicule

Le Loueur/Vendeur est tenu de maintenir à jour les informations concernant la **disponibilité du véhicule** sur la Plateforme. En cas d'indisponibilité (maintenance,

usage personnel, etc.), il s'engage à désactiver temporairement l'annonce ou en informer la Plateforme.

## **2.5. Vérification de l'état du véhicule**

Le Loueur s'engage à vérifier l'état du véhicule **avant et après chaque location**. Tout dommage survenu durant la période de location doit être signalé à la Plateforme dans un délai maximum de **24 heures** à partir de la date de restitution du véhicule par le locataire.

## **3. Obligations de la Plateforme**

### **3.1. Mise en relation**

La Plateforme s'engage à :

- Mettre en relation le Loueur/Vendeur avec des Locataires/Acheteurs potentiels.
- Fournir une interface sécurisée pour la gestion des réservations, paiements et communications.

### **3.2. Gestion des paiements**

- La Plateforme perçoit les paiements pour les locations et/ou ventes, puis reverse au Loueur/Vendeur le montant dû après déduction des frais de service et commissions, selon le modèle de rémunération convenu.
- La transaction de vente du véhicule sera finalisée par la Plateforme une fois tous les documents légaux complétés et validés.

### **3.3. Frais de service**

La Plateforme applique des **frais de service** au Loueur/Vendeur pour l'utilisation des services de mise en relation, promotion, et gestion administrative. Ces frais seront définis dans une grille tarifaire disponible sur la Plateforme et pourront évoluer.

## **4. Obligations du Locataire/Acheteur**

L'âge minimum requis pour effectuer une location est fixé à 23 ans ( 25 ans pour certains modèles).

Le locataire s'engage à ne pas conduire le véhicule loué dans un pays autre que celui dans lequel la location a pris effet à moins qu'il n'ait eu l'accord du loueur.

En cas de perte de clés, le locataire sera facturé d'une somme forfaitaire de 100 000 Francs CFA.

Le Locataire/Acheteur est responsable :

- De l'utilisation du véhicule conformément aux lois locales et aux termes de location établis.
- De restituer le véhicule dans le même état que celui dans lequel il a été pris en charge.

- D'assumer la responsabilité de tout dommage causé volontairement au véhicule durant la période de location, conformément à la couverture d'assurance.

En cas de vente, l'Acheteur s'engage à effectuer les démarches de transfert de propriété et de paiement du véhicule dans un délai maximum de 15 jours.

## 5. Responsabilité

### 5.1. Responsabilité du Loueur/Vendeur

Le Loueur/Vendeur est seul responsable des **vices cachés** et des **pannes** mécaniques non signalées avant la location ou la vente. Il s'engage à réparer ou à prendre en charge les frais liés à tout problème non divulgué.

### 5.2. Responsabilité de la Plateforme

La Plateforme n'est pas responsable :

- Des **litiges entre Loueur et Locataire** ou entre Vendeur et Acheteur.
- Des **dommages** causés au véhicule durant la période de location.
- Des **retards ou défauts de paiement** si le paiement a été effectué hors de la Plateforme.

Toutefois, la Plateforme mettra en œuvre des mécanismes de médiation en cas de litige, dans les limites de ses capacités.

## 6. Gestion des dommages

En cas de **dommage** sur le véhicule loué, le Loueur doit signaler l'incident à l'adresse mail [reservations@hadacars.com](mailto:reservations@hadacars.com) dans un délai de **24 heures** après restitution du véhicule. Le Locataire devra, le cas échéant, procéder au remboursement des réparations selon les termes du contrat d'assurance souscrit.

## 7. Résiliation

### 7.1. Résiliation par le Loueur/Vendeur

Le Loueur/Vendeur peut à tout moment résilier son inscription à la Plateforme, sous réserve d'honorer toutes les locations ou ventes en cours. La résiliation prendra effet après clôture de toutes les transactions.

### 7.2. Résiliation par la Plateforme

La Plateforme se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'accès du Loueur/Vendeur en cas de :

- Manquement grave aux obligations de ce contrat.
- Fausse déclaration sur l'état du véhicule ou sur les documents fournis.
- Comportement frauduleux ou tentative d'escroquerie.

## 8. Litiges

En cas de **litige**, les parties s'engagent à tenter une médiation à l'amiable via la Plateforme. Si aucune solution n'est trouvée, le litige sera porté devant les juridictions compétentes du pays où le service est fourni.

## **9. Modifications des termes et conditions**

La Plateforme se réserve le droit de **modifier** les présents termes et conditions. Toute modification sera notifiée aux Loueurs/Vendeurs via un message électronique ou une mise à jour sur l'application.